**Voici comment demander un soutien financier pour des prestations d’assistance**

Le canton de Berne est d’avis que les personnes atteintes d’un handicap doivent prendre davantage de décisions elles-mêmes.

Par exemple, on doit pouvoir recevoir **le soutien** dont on a besoin.

Êtes-vous en situation de handicap ?

Avez-vous besoin d’assistance, par exemple d’aide à domicile ou d’accompagnement ?

Le canton de Berne vous accorde un soutien financier.

**Coûts pris en charge par le canton de Berne**

Dépensez-vous plus d’argent pour les prestations d’encadrement et d’assistance que ce que vous recevez de l’AI ou des autres prestations complémentaires ?

Le canton de Berne vous verse le montant **manquant**.

Le canton de Berne **ne** participe **pas aux frais d’entretien**.

On entend par « frais d’entretien » les dépenses pour la nourriture, les vêtements, le loyer, les déplacements (train, bus et tram), la communication (téléphone, internet), les assurances et les impôts.

Exemple : Eva se rend à un match de football et a besoin d’être accompagnée.

Le canton de Berne prend en charge les coûts liés à l’accompagnement (assistante, p. ex.), mais **pas** l’entrée au stade **ni** le prix du billet de train.

**Ce que vous devez faire**

Afin de recevoir de l’argent pour bénéficier de prestations d’assistance, vous devez remplir tous les mois un **formulaire**.

Il s’agit du formulaire **ASTeK plus**.

Vous devez l’envoyer au **service de coordination**.

Adresse

Service de coordination

Modèle bernois – Encourager l’autonomie des personnes handicapées

Case postale 361

3052 Zollikofen

**Voici comment remplir correctement le formulaire ASTeK plus :**

**Recettes**

Le formulaire contient une partie intitulée **Recettes**.

Précisez le nombre de prestations complémentaires dont vous **bénéficiez**.

* Contributions de l’AI
* Prestations complémentaires
* Allocation pour impotents
* Contributions aux soins de l’assurance-maladie

**Dépenses**

Le formulaire contient une partie intitulée **Dépenses**.

Indiquez combien d’argent vous **dépensez** pour les prestations d’assistance.

Par exemple pour :

* La prise en charge, l’accompagnement et les soins
* Les traitements
* Les conseils
* Le soutien en matière de communication

**Qui fournit les prestations d’assistance ?**

**Pour qui** dépensez-vous de l’argent :

* Proches et assistants avec lesquels vous avez conclu un **contrat de travail**
* Proches avec lesquels vous n’avez conclu **aucun contrat de travail** (votre partenaire ou vos parents, p. ex.).
* Prestataires (service de taxi ou aide pour le ménage, p. ex.)
* Employés des services d’aide et de soins à domicile (s’agit-il de **soins** ou d’**aide à domicile** ?)
* Employés d’institutions (home, atelier ou centre de jour)

**Domaine du travail ou domaine du logement et des loisirs ?**

Dans quel domaine bénéficiez-vous de prestations d’assistance ?

* Les prestations relèvent-elles du domaine du **travail** ?
* Ou relèvent-elles du domaine du **logement** et des **loisirs**?

**Exemples d’activités relevant du domaine du travail**

Le travail est pratiqué de manière **planifiée** et **structurée**.

Il est la plupart du temps effectué dans un **lieu défini**.

Par exemple dans un atelier, une salle de dessin, un bureau ou encore sur une machine.

Les activités suivantes font par exemple partie du domaine du **travail** :

* Participer à des mesures d’activation lorsque vous êtes tributaire d’un encadrement lourd
* Apprendre une activité, exercer les étapes
* Préparer la place de travail et le matériel
* Planifier ou organiser une activité
* Exécuter une activité
* Se déplacer **pendant** l’activité (le chemin pour vous rendre au travail **ne** compte **pas**.)
* Changer de vêtements pour travailler
* Suivre des formations et perfectionnements professionnels
* Participer à des manifestations professionnelles

**Exemples d’activités relevant du domaine du logement et des loisirs**

Les activités suivantes font par exemple partie du domaine du logement et des loisirs :

* Se lever, s’habiller et se déshabiller
* Faire sa toilette, aller aux toilettes
* Planifier le quotidien et organiser ses loisirs
* Effectuer des travaux administratifs
* Faire le ménage
* Faire des achats
* Se déplacer à domicile et à l’extérieur
* Aller au travail et rentrer chez soi
* Entretenir des contacts, communiquer avec autrui
* Partir en vacances
* Elever des enfants
* Etre surveillé-e la journée et assisté-e la nuit

**Informations complémentaires**

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le **guide sur la garantie de participation destiné aux bénéficiaires de prestations** et les documents de formation concernant le décompte.

**Avez-vous des questions ?**

N’hésitez pas à nous appeler.

Service d’assistance en ligne du Modèle bernois pour les personnes handicapées :

No de téléphone : 031 300 33 70

www.participa.ch